



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 octobre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 octobre 2004

**Opération de Renouvellement Urbain/Gestion Urbaine de  
Proximité - Quartier Tour Chabot/Gavacherie : Aménagement du  
parc de l'Orangerie (GUP/Actions II2 et II3) et demande de  
cofinancements**

[Annexe]

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004**

DELIBERATION D20040396

**Proximité - Quartier Tour Chabot/Gavacherie : Aménagement  
du parc de l'Orangerie (GUP/Actions II2 et II3) et demande de  
cofinancements**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Par convention en date du 1<sup>er</sup> mars 2002, la Ville de NIORT, l'OPAC Sud Deux Sèvres et l'Etat ont contractualisé sur la base d'actions concertées portant sur l'entretien du bâti, l'aménagement d'espaces extérieurs, l'incitation au civisme et la participation des habitants.

Au titre de ces dispositions générales, sont mises en œuvre des interventions opérationnelles relevant tant de la Collectivité que du bailleur social OPAC et dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'habiter au quotidien le quartier. L'entretien des espaces de proximité figure en bonne place, aidé en cela par un traitement qualitatif des éclairages et des ambiances urbaines nocturnes.

L'aménagement et l'entretien du parc de l'Orangerie à La Gavacherie, autrefois privé et depuis acquis par la Ville de Niort, répond à cette volonté de renouveau et de recherche d'espaces de qualité au plus proche des habitants du secteur. Ce parc, véritable poumon vert à l'échelle du site, est conçu pour accueillir la population résidente, jeune et moins jeune, de la maison de retraite, et favoriser ainsi la mixité sociale et intergénérationnelle.

Située au cœur du quartier et au pied des immeubles, cette unité paysagère bénéficie de sujets végétaux de qualité. Après plusieurs années de fermeture, cet espace nécessite des travaux de confortation, de remise en état, des replantations, et la mise en place d'éléments de mobilier urbain pour en faire un espace de proximité agréable et fréquenté.

L'ensemble des travaux s'élève à 50 000 € HT environ, soit 59 800 € TTC. Cette opération fera l'objet d'un cofinancement de la part de l'Etat à hauteur de 50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat une participation sur cette opération à hauteur de 50 % au titre des actions urgentes à mener sur 2004 en préalable au dossier ANRU.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**